

## Comité consultatif *ad hoc* sur la langue française

---

### Mission

Le comité a un mandat *ad hoc* d'éclairer le conseil municipal sur les orientations à prendre afin de promouvoir et soutenir l'usage de la langue française sur le territoire lavallois.

Le comité doit rendre son rapport et formuler ses recommandations au conseil municipal selon un échéancier d'au plus de dix-huit (18) mois.

### Responsabilités des membres

Dans le cadre de leur mandat, les membres ont notamment la responsabilité de :

- Faire établir et présenter un portrait diagnostique de l'état de la langue française sur le territoire lavallois;
- Présenter un rapport sur l'état de la langue française sur le territoire lavallois;
- Identifier les pistes de solution pour soutenir et valoriser la langue française sur le territoire lavallois;
- Présenter des recommandations quant à l'établissement d'un plan d'action pour soutenir et valoriser l'usage de la langue française à Laval;
- Présenter toute autre recommandation au comité exécutif et au conseil que le comité juge à propos et dans le cadre de son mandat.

### Rémunération

Aucune

### Durée du mandat

Approximativement dix-huit (18) mois

### Date d'entrée en fonction

N/A

### Composition

5 à 7 membres

### Profil recherché

La Ville de Laval recherche une ou des personnes parmi :

- les experts du milieu, membres d'organismes lavallois qui favorisent la valorisation de la langue française ainsi que les citoyens de la Ville;
- les personnes œuvrant dans un domaine connexe au mandat du comité et possédant un degré de connaissance certain des problématiques entourant l'usage de la langue française sur le territoire lavallois;
- les personnes ayant un intérêt marqué pour la défense et la promotion de la langue française dans le contexte du territoire lavallois;
- les personnes ayant une expertise dans le domaine de la défense, de la promotion et de la valorisation de la langue française; et
- les personnes ayant en outre le temps et la disponibilité pour participer aux séances du comité et consacrer le temps nécessaire entre les séances pour prendre connaissance des sujets à discuter au comité.

Tous les membres sont choisis sur la base d'expériences personnelles, d'expertises professionnelles et en fonction de la complémentarité des profils au sein du comité.

### Nombre de rencontres annuelles

Entre six (6) et douze (12) rencontres.

### Nous joindre

#### Secrétariat de la gouvernance

[1200, boulevard Chomedey](#)

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : [secretariatgouvernance@laval.ca](mailto:secretariatgouvernance@laval.ca)

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>